

VILLE DE PLESSISVILLE

PROVINCE DE QUÉBEC

CANADA

Le lundi, 17 janvier 2022, à la reprise de la séance ordinaire ajournée le 10 janvier 2022 à 20 h 33, les membres du conseil présents par le biais de la plateforme Zoom sont :

Martin Nadeau, Valérie Desrochers, Sylvain Beaudoin, Marc Morin, Jean-Félipe Nadeau et Christine Gingras.

Formant quorum avec et sous la présidence du maire, monsieur Pierre Fortier.

Monsieur Denis Beaudoin, directeur général par intérim, et M^e Geneviève Ferland Lamontagne, greffière, sont également présents.

**RÉSOLUTION
NO 022-22**

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Proposé par monsieur Marc Morin

Appuyé par madame Christine Gingras

Et résolu à l'unanimité

DE REPRENDRE les délibérations de la présente séance.

A D O P T É E

ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À L'ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE PLESSISVILLE

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Sylvain Beaudoin, conseiller, qu'il présentera ou fera présenter, à une séance subséquente, un règlement relatif à l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Plessisville.

Ce règlement vise à :

- assurer l'adhésion explicite des membres du conseil municipal aux principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique;
- adopter les règles de déontologie;
- déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

Conformément aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), monsieur Sylvain Beaudoin, conseiller, présente le projet de règlement « Relatif à l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Plessisville ».

SÉANCE ORDINAIRE D'AJOURNEMENT DU 17 JANVIER 2022

Sur proposition du président, la séance est levée à 19 h 13.

GREFFIÈRE

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE